

Des logements abordables aussi à Val-de-Ruz !

Motion socialiste :

Bien que le marché de l'immobilier se détende et que le pourcentage de logements vacants augmente, la plupart des nouveaux logements restent chers, car l'intérêt des promoteurs immobiliers est de construire des habitations haut de gamme.

Le 9 février dernier, l'initiative intitulée « Davantage de loyers abordables » a été refusée par le peuple suisse, alors que le peuple neuchâtelois l'acceptait. Pour mémoire, cette initiative exigeait que les constructions de logements d'utilité publique représentent au moins 10 % des nouvelles constructions.

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique - coopératives, fondations, associations, etc... - pratiquent des loyers fixés sur la base des coûts et gèrent les logements sans faire de profit.

En conséquence, le groupe socialiste demande au Conseil communal de mettre en place la politique active suivante dans le domaine de l'habitat d'utilité publique:

- Exiger 10% d'appartements d'utilité publique dans tous nouveaux projets immobiliers, à partir de 10 unités d'habitation, en particulier dans le cadre des futurs éco quartiers des villages de Val-de-Ruz
- Proposer des terrains en droit de superficie pour la réalisation d'appartement d'utilité publique.
- Créer 20% d'appartements d'utilité publique au sein du parc immobilier communal

Meilleures salutations

Pour le PSVR le président:

André Vallat

Pour le groupe socialiste, le président:

Pierre Studer

Val-de-Ruz, le 6 mars 2020